

## INFORMATIONS – COURS DE GROUPE

### ACCUEIL ET DÉBUT DU COURS

La rencontre du moniteur se fait au Pavillon d'accueil et d'animation près de l'École de glisse. Prévoyez de 45 à 60 minutes afin de confirmer votre présence à l'École de glisse, prendre possession de votre billet de remontée journalier et, au besoin, récupérer votre équipement de location.

### NOS PROGRAMMES CERTIFIÉS

Les programmes offerts sont établis selon les normes établies par le Programme d'enseignement sportif du Québec (PEQ) et respectent une progression sécuritaire de l'élève.

### LE BLOC 5H

Nous ne pouvons garantir la présence du même moniteur tout au long des 5 leçons. Il est fortement recommandé de planifier et réserver vos 5 leçons à l'avance.

### VIVIEZ, APPRÉCIEZ, PROFITEZ (VAP)

L'évaluation VAP permet aux clients de Vallée du Parc de faire part de leurs commentaires et suggestions relativement à leur expérience, afin que nous puissions continuellement améliorer le service offert. Demandez l'évaluation VAP au technicien, lors du retour de votre équipement, ou à votre moniteur, à la fin de votre cours. Une fois complétée, remettez votre évaluation au comptoir de l'École de glisse afin d'obtenir une **réduction** lors de votre prochaine visite.

### PRÉSENCE DES PARENTS

Il est tout à fait normal de vouloir regarder son enfant progresser tout au long de la saison et notre équipe en est bien consciente. Toutefois, la majorité des enfants coopèrent beaucoup mieux avec le moniteur lorsque les parents ne sont pas présents.

### FIN DES COURS

Notre équipe est soucieuse de la sécurité de votre enfant. C'est pourquoi nous vous demandons de venir les chercher dès que le cours se termine.

### ENGELURES

Par temps très froid, il est possible que le moniteur décide de prendre une pause durant le cours (maximum 10 minutes) pour permettre aux enfants de se réchauffer et éviter les risques d'engelures.

### ÉVALUATION ET SUIVI DE LA PROGRESSION DE VOTRE ENFANT

L'évaluation portant sur les différents aspects techniques du sport de glisse sera notée dans un carnet, fourni par l'École de glisse, qui vous sera remis lors de la dernière leçon de la saison.

### CRÉDIT D'IMPÔT

Certains programmes sont accessibles au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. Il est important de conserver votre facture afin de la joindre à votre déclaration d'impôt de l'année où vous avez payé le(s) cours. Les crédits d'impôts sont émis conformément à la loi, au nom de la personne ayant acquitté les frais d'inscriptions au(x) cours.

**Pour ne rien oublier lors de votre 1<sup>e</sup> visite, consultez la section [NOUVEAU SKIEUR](#) de notre site web.**